

Sujet 2 : Pensez-vous que la littérature d'idées soit efficace pour lutter en faveur de l'égalité ? Vous développerez votre argumentation en vous appuyant sur la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* d'Olympe de Gouges, sur les textes du parcours et sur votre culture personnelle.

La formulation du sujet demande d'y répondre par un **plan dialectique** (plan en 3 D) qui doit suivre les étapes suivantes :

- I- **Défendre** la thèse défendue par le sujet, c'est-à-dire, l'idée évidente qui en découle.
- II- **Discuter** cette thèse, autrement dit, la nuancer en mettant en évidence ses failles.
- III- **Dépasser** la thèse en déduisant une autre idée.

Le plan dialectique vaut pour les sujets qui reposent sur une question à laquelle on peut répondre par « Oui » ou par « Non ».

I- **Certes**, la littérature d'idées est efficace pour défendre l'égalité entre les êtres humains, d'autant plus lorsque les auteurs exposent directement leurs idées dans des argumentations directes.

a) Il faut alors penser à ces écrits où l'auteur dit explicitement ce qu'il pense comme dans les *Essais* (1580) de Montaigne, l'essai d'Olympe de Gouges *Réflexions sur les hommes nègres* (1788) ou encore tous les libelles ou affiches qu'elle a publiés tout au long de sa vie pour lutter contre les inégalités sociales, raciales et politiques. Les auteurs s'impliquant personnellement, le message est d'autant plus convaincant.

b) De plus, il existe des textes qui ont encore plus de valeur politique ou juridique, si nous pensons à *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* (1789) et à son pendant féminin *La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), ou encore aux articles issus de *L'Encyclopédie* (1751-1772) écrits par de grands écrivains et philosophes du siècle des Lumières. Les idées des auteurs sont alors exposées rigoureusement et de manière organisée afin de mieux convaincre les lecteurs.

[Transition] Si la littérature d'idées, où les idées sont explicitement exposées, est efficace pour plaider en faveur de l'égalité, il n'en reste pas moins qu'il existe également des

argumentations indirectes à travers lesquelles les pensées des auteurs sont transmises de manière détournée.

II- **Cependant**, nous pouvons nous interroger sur les compétences réelles de la littérature d'idées pour agir au nom de l'égalité entre les hommes, surtout lorsque les auteurs font appel à l'argumentation indirecte ou encore à l'ironie.

a) Les argumentations indirectes, comme par exemple les apologues tels que les fables, les contes philosophiques ou les utopies, peuvent dérouter le lecteur car ce dernier peut être plus intéressé par les aventures extraordinaires vécues par le héros ou davantage captivé par les mondes imaginaires et idéaux décrits que par le réel objectif assigné à ces œuvres : délivrer un message et dénoncer des faits de société.

b) Puis, les argumentations indirectes qui usent du registre ironique, comme Montesquieu dans « De l'esclavage des nègres » ou Voltaire dans *Candide*, peuvent perturber le lecteur qui ne comprend pas les idées de l'auteur. L'ironie consistant à dire le contraire de ce que l'on pense, les écrivains prennent un pari risqué et doivent compter sur l'intelligence du lecteur qui sera à même de comprendre le réel message qu'ils délivrent.

[Transition] La littérature d'idées fourmille d'armes pour lutter en faveur de l'égalité des hommes mais encore faut-il que le message délivré soit compris d'emblée. Si l'argumentation directe est rigoureuse, elle peut ne pas captiver l'attention du lecteur. Quant à l'argumentation indirecte, elle instruit le lecteur sous couvert de divertissement ou par le biais de l'ironie et prend alors le risque que les idées ne soient pas toutes entendues.

III- **Dès lors** le meilleur moyen pour les auteurs de combattre pour l'égalité et donc d'instruire le lecteur tout en le divertissant sans qu'il perde de vue les idées défendues par l'auteur serait de passer par d'autres genres littéraires, comme le théâtre engagé. Le texte théâtral possède en effet deux vecteurs de transmission d'informations qui se complètent : la lecture et la représentation du texte théâtral.

a) Le théâtre peut ainsi, par le biais des répliques échangées entre les personnages, être l'occasion pour l'auteur de défendre des idées, notamment le droit à l'égalité. Les dramaturges du XVIII^e siècle, comme Marivaux et Beaumarchais, ou encore Molière au siècle précédent, ont bien compris qu'il fallait composer des œuvres qui avaient avant tout pour objectif de plaire

au public, tout en faisant passer des idées novatrices. *La Colonie*, *Le Mariage de Figaro* ou *L'École des femmes* sont ainsi autant d'exemples où l'art dramatique est mis au service des idées défendues par les dramaturges.

b) En outre, Olympe de Gouges s'est ainsi évertuée à composer dès le début de sa carrière des pièces de théâtre engagées pour défendre non seulement l'égalité entre les hommes comme avec *Zamore et Mirza ou l'heureux naufrage* (1785), qui ne sera finalement jouée qu'en 1789 sous le titre *L'Esclavage des Noirs, ou l'heureux naufrage*, mais aussi le droit à l'émancipation des filles et à une plus grande liberté, en montrant que les seuls choix qui s'offrent alors aux jeunes filles sont le mariage arrangé ou le couvent, dans une pièce au titre explicite, *Le Couvent ou les Vœux forcés* (1790).